



Q U É B E C

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYRILLE-DE-LESSARD  
M.R.C. DE L'ISLET

Aux contribuables de la susdite municipalité

**AVIS PUBLIC**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par la soussignée, Carole St-Hilaire, directrice générale par intérim,

**QUE :**

Le budget de la Municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard, pour l'exercice financier 2019, sera soumis pour adoption lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal qui aura lieu :

**MARDI, LE 18 DÉCEMBRE 2018 À 19H30**  
**À L'ÉDIFICE MUNICIPAL AU 282, PRINCIPALE, ST-CYRILLE-DE-LESSARD**

Les délibérations de conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget.

DONNÉ À ST-CYRILLE-DE-LESSARD, ce 12<sup>ième</sup> jour du mois de décembre 2018.

Carole St-Hilaire  
Directrice générale et sec.-trésorière  
Par intérim.

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Carole St-Hilaire, certifie que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à chacun des endroits suivants, savoir : Église, Édifice municipal, le tout conformément à la loi.

En foi de quoi, je donne ce certificat  
Ce 12<sup>ième</sup> jour de décembre 2018.

Carole St-Hilaire  
Directrice générale et sec.-trésorière  
Par intérim.